

FFA BF-MA-EL : concevoir et organiser des offres de formation en ligne sur le plan didactique

Module d'approfondissement du brevet fédéral de formateur et formatrice d'adultes

À qui s'adresse la formation?

Ce module d'approfondissement du brevet fédéral de formateur/formatrice d'adultes s'adresse à toute personne active dans le domaine de la formation d'adultes et qui est amenée à se professionnaliser afin de répondre au mieux aux nouveaux besoins et aux attentes actuelles en matière de qualité en formation.



Compétences visées

Cette formation permet d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour concevoir, organiser et évaluer de manière didactique les formes numériques d'apprentissage et les événements d'apprentissage.

Concept

Ce module a été conçu par 3 experts du domaine des pratiques digitales appliquées à la didactique et la formation.

Vous serez plongé(e) dans une expérience immersive au cours de laquelle vous vivrez de l'intérieur ce que vous allez construire au fil de votre parcours professionnel : un dispositif de formation hybride adapté à votre réalité et prêt à être implémenté dans votre environnement de pratique. Dans le cadre sécurisé du cours, vous acquerrez de nouveaux outils, testerez de nouvelles approches pour la conception et l'animation et finaliserez votre projet en faisant preuve d'audace dans une perspective d'innovation.

Vous serez actifs dans et en dehors de la salle de cours ce qui favorisera le transfert des compétences développées dans votre terrain professionnel.

Le travail hors classe sera consacré aux tâches de conception et d'évaluation des travaux guidés et à la découverte guidée de nouveaux concepts. Le temps en présentiel sera destiné à l'approfondissement et mise en lien des concepts et aux expérimentations.

Le descriptif détaillé, y compris la liste des compétences développées et attestées dans le module, sont disponibles sur [le site de la FSEA](#).



Contenu

- Concepts didactiques des médias et formes de base des systèmes d'apprentissage à support numérique
- Conception didactique d'événements d'apprentissage basés sur la technologie
- Modèles pour la planification de dispositifs « d'apprentissage mixte »
- Formes d'interaction et de collaboration dans le monde numérique
- Analyse des groupes cibles par rapport aux exigences technologiques
- Conception didactique et formes de communication en ligne
- Des méthodes adaptées pour activer les participants dans des contextes d'apprentissage numérique
- Modération des groupes en réseau, aspects du rôle
- Temps d'auto-apprentissage synchrone et asynchrone, accompagné et guidé
- Considérations didactiques de base pour l'enseignement simultané en combinaison de présence sur site et en ligne (hybride)
- Fonctions des médias en tant qu'outils de travail
- Sélection et conception de supports simples basés sur la technologie
- Conception didactique de formes de transfert numérique adaptés aux participants
- Accès et utilisation didactique de contenus d'apprentissage librement accessibles et commerciaux et de OER (Open Educational Resources)



Prérequis, conditions d'obtention et évaluation des acquis

Prérequis :

Vous êtes formateur/formatrice d'adultes et vous disposez déjà d'une grande expérience dans la conception de dispositifs de formation « classiques ». Vous désirez développer vos compétences pour concevoir, organiser et évaluer des dispositifs hybrides en y intégrant des formes numériques soutenant l'apprentissage. Vous disposez également de bonnes connaissances et d'une utilisation fréquente des logiciels informatiques courants et êtes en possession d'un des certificats suivants :

- certificat FSEA de formateur/formatrice d'adultes
- certificat FSEA « Animation de formations »
- certificat FSEA Formateur/Formatrice de pratique
- certificat FSEA « Accompagnements individuels »

Conditions d'obtention du module complémentaire :

- Participation active à la formation durant les heures en contact prescrites (taux de présence : au moins 80%) et participation aux activités asynchrones à distance, spécialement pour la production de feedback.
- Obtenir l'appréciation « Acquis » dans le justificatif de compétences délivré par le/la formateur/formatrice du module.

- Réflexion portant sur le processus d'apprentissage personnel ; la réflexion doit se faire par écrit et être attestée par le/la formateur/formatrice du module. La réflexion écrite ne constitue pas un critère de qualification ; un feedback est facultatif.
- Mise à jour complémentaire du portfolio de compétences personnel.

Evaluation des acquis :

Conception d'une session de formation en ligne pour adultes et réflexion à ce sujet. La structure didactique peut prendre la forme d'un environnement purement en ligne ou de type « blended learning ». Les formes de communication efficaces, le transfert vers la pratique des contenus de la formation et les évaluations des succès d'apprentissage, mais aussi la sécurité, la protection des données et le cadre technique (logiciel, matériel, disponibilité) doivent être pris en compte dans le travail de conception. Dans l'idéal, la conception de la session de formation en ligne se réfère à une offre de formation réelle. En guise d'alternative, une offre de formation en ligne fictive en lien avec sa propre pratique de formation peut aussi être conçue.



Reconnaissance

Vous recevez une attestation de suivi de cours CPI Formations à la fin de cette formation, pour autant que votre taux de présence atteigne 80%.

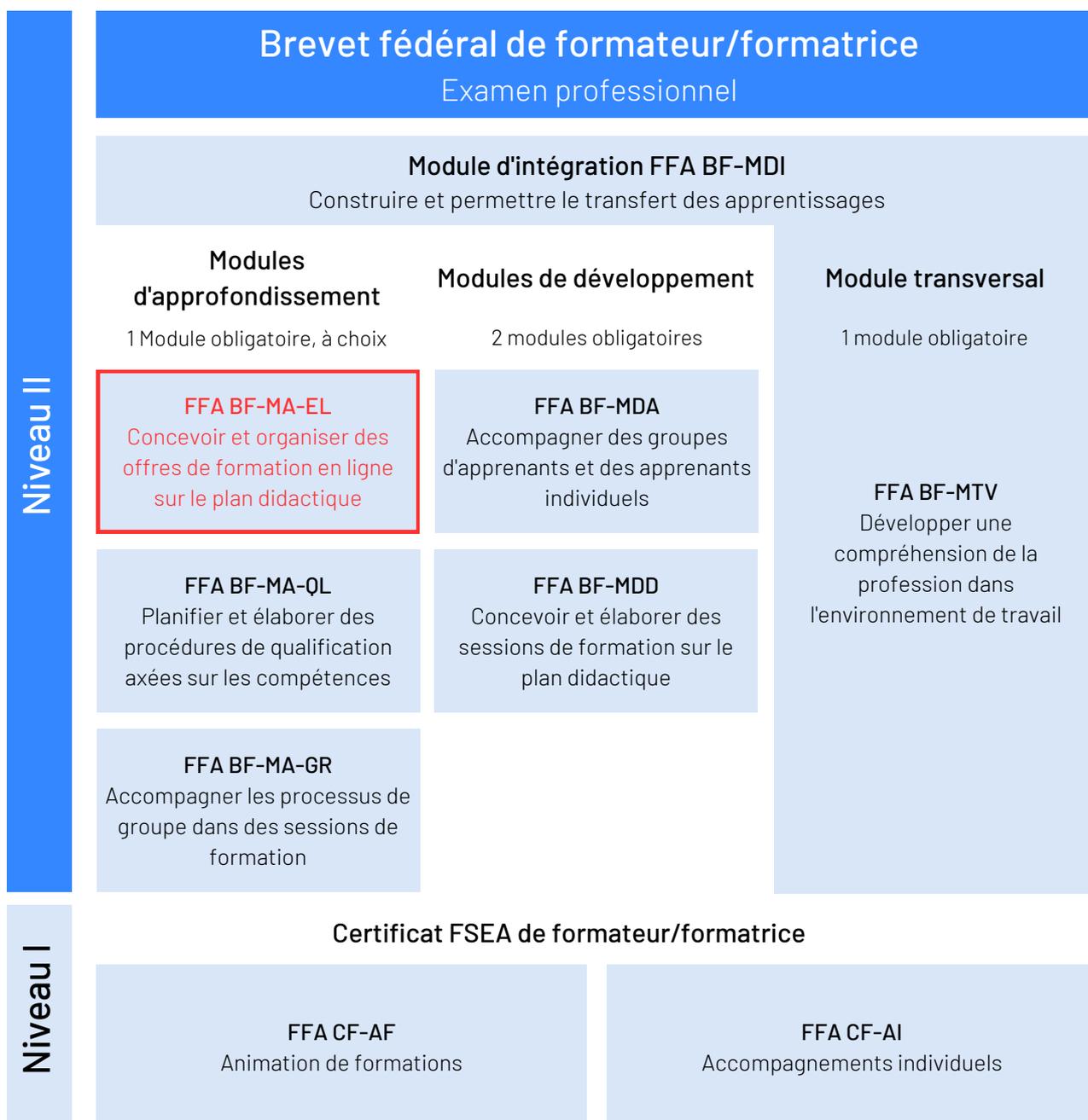
La mention « Acquis » de ce module permet d'obtenir le certificat modulaire FFA BF-MA-EL.

Ce certificat a une validité de 10 ans pour l'admission à l'examen professionnel.

Vue générale du parcours menant au BFFA

Les personnes détentrices du brevet fédéral de formateur/formatrice d'adultes « sont capables de concevoir, de planifier, d'organiser, de communiquer et de réaliser des projets et des actions de formation d'adultes dans leur domaine d'intervention, et elles sont à même de développer des instruments d'évaluation pour ces projets et actions. Elles sont capables d'identifier et d'analyser des processus de groupes en formation, d'intervenir de manière adéquate et d'accompagner chaque apprenant dans son processus d'apprentissage » (art. 2.1 du Règlement concernant le contrôle des évaluations modulaires menant au brevet fédéral de formateur/formatrice du 3 septembre 1999).

Pour passer l'examen du brevet fédéral de formateur/formatrice, les candidats doivent avoir obtenu les certificats des modules ci-dessous :



En principe, chaque candidat(e) peut choisir l'ordre dans lequel il/elle va suivre les modules. Cependant, telle que cette formation a été conçue par l'association professionnelle, nous conseillons de commencer par le certificat FSEA de formateur/formatrice, le module de base considéré comme un premier niveau de qualification. Sa validité n'est pas limitée dans le temps.

Les certificats des modules de développement, le certificat du module transversal et le certificat du module d'intégration ont une validité de 5 ans. Les certificats des modules d'approfondissement ont une validité de 10 ans.

De plus amples informations peuvent être trouvées sur [le site de la Fédération suisse pour la formation continue FSEA](#).

Positionnement des modules d'approfondissement

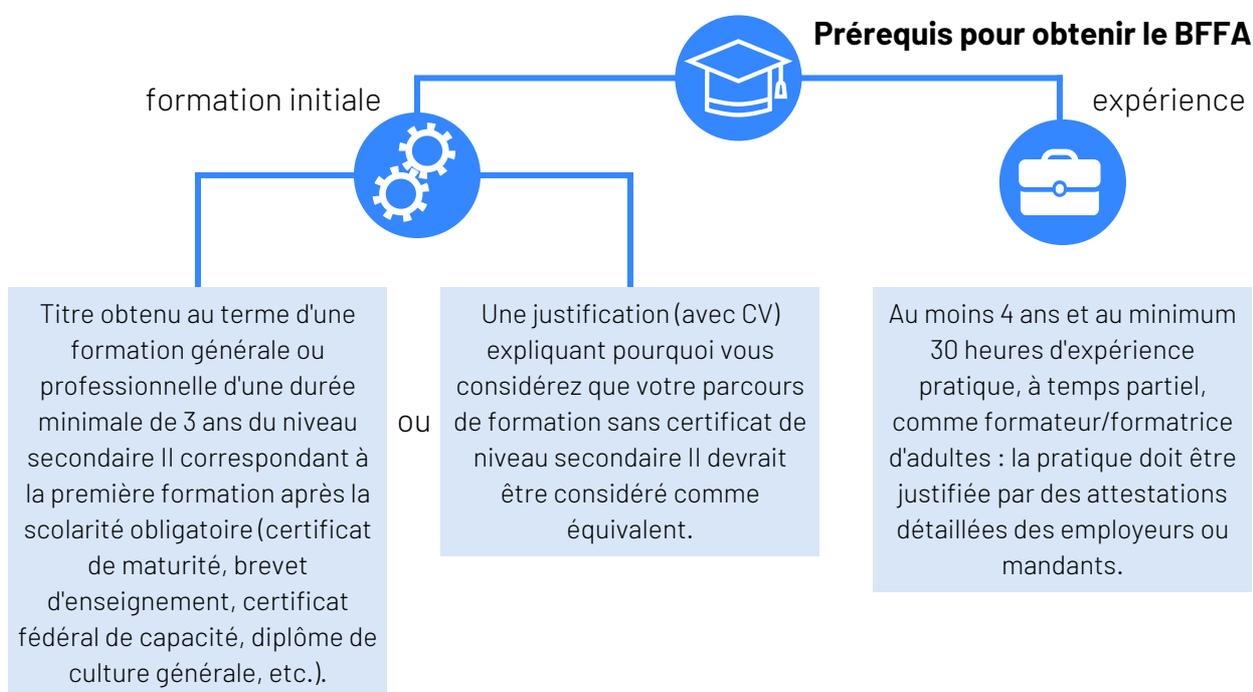
Le module FFA BF-MA-EL est l'un des 3 modules d'approfondissement à choix pour l'obtention du brevet fédéral de formateur/formatrice d'adultes selon le modèle révisé par la FSEA.

Le certificat d'approfondissement a 2 significations :

- Il peut être suivi par un(e) formateur/formatrice d'adultes titulaire du brevet fédéral comme formation continue. À ce titre, sa durée de validité n'est pas limitée.
- Pour l'admission à l'examen pour le brevet fédéral, il fait office de certificat modulaire valable 10 ans. Il complète les 5 autres modules obligatoires.

Conditions d'obtention du brevet fédéral de formateur/formatrice

Pour obtenir le brevet fédéral, les prérequis sont les suivants :



2 voies pour l'obtention du brevet fédéral

1. Suivre les 6 modules, réussir les évaluations et passer avec succès l'examen professionnel

Dès l'obtention des 6 certificats modulaires requis, les participants remplissant toutes les conditions peuvent s'inscrire à l'examen professionnel auprès du Secrétariat de la FSEA.

2. Demander une reconnaissance et une validation des acquis

« La validation des acquis est la procédure par laquelle une institution, une école, une autorité reconnaît que des compétences, résultant d'une formation formelle ou non formelle, ou de l'expérience, ont la même valeur que celle d'un titre donné. Les procédures de validation des acquis favorisent le principe de l'apprentissage tout au long de la vie et encouragent la qualification professionnelle » (Validation des acquis – Guide national, mai 2007).

La procédure en reconnaissance et de validation des acquis est une démarche individuelle. L'ensemble de la procédure et les coûts sont disponibles sur le site de la FSEA.

Le secrétariat de l'association faîtière se tient à votre disposition pour vous renseigner :
Fédération suisse pour la formation continue FSEA

Rue de Genève 88b, 1004 Lausanne

Tél. : 022 994 20 10 / E-mail : fsea@alice.ch

[Site internet](#)

Financement de la formation

La politique fédérale de subventionnement de la formation professionnelle supérieure permet aux personnes domiciliées en Suisse, ayant suivi des cours préparatoires et qui passent un examen fédéral, de pouvoir demander des subventions fédérales pour les cours préparatoires suivis. Cette subvention est indépendante de la réussite à l'examen.

[Plus d'informations](#)